



Grosse erreur de ma banque

Par **karine594**, le **04/02/2011** à **16:14**

Bonjour,

voila j ai un gros soucis ce mois ci en regardant mon relever de compte je me suis appercue je payer 2 assurance vie. donc j ai regarder mes contrat est en fait y a une assurance vie dont le contrat n est pas a moi apres avoir pris rdv avec mon conseiller il a regarde et effectivement le contrat est a une autre personne depuis 2007 je paye ce qui n est pas a moi je paye 45 euros tout les trimestre depuis 2007 pour l assurance vie d une autre personne que puis je faire?? mon conseiller a ete embarraser mais il a ma pas dit ce que je pouvais faire il ma juste dit de faire une reclamation je trouve sa trop peut pour tout ce qui a ete fait j avais confiance a ma banque

que puis je faire? a part demander une reclamation

merci pour vos reponse bien cordialement

Par **Marion2**, le **04/02/2011** à **17:24**

Envoyez un courrier recommandé AR à votre Banque la mettant en demeure de régulariser sous 15 jours l'erreur qu'ils ont commise, soit de vous prélever depuis 2007 des mensualités correspondantes à une assurance vie, pour un contrat qu'une autre personne avait signé.

Passé ce délai, vous indiquez que vous esterez en justice.

Mettez bien en grand en haut de la lettre "Mise en demeure"